

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY**

SÉANCE DU 5 JUIN 2026 OUVERTE À 19H00

L'an deux **mille vingt-six**, le **05 juin**, le conseil municipal de **LA BALME DE SILLINGY**, dûment convoqué par le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026, s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Madame le Maire, Séverine MUGNIER**.

Délibération n° 2026-058
Election des délégués pour les élections sénatoriales
du 27 septembre 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 29

Présents « Groupe de la Majorité » :

Mesdames Laure BAYET, Odette BOIMOND, Élisabeth BOIVIN, Élodie DONDIN, Audrey DUPARC, Floriane ESCOLANO, Martine FREBOURG, Jessica GOLAZ, Malwina JOLLIVET, Emilie MODOLA, Séverine MUGNIER, Laetitia PERROQUIN, Annie THOMÉ

Messieurs Thomas BIELOKOPYTOFF, Laurent CHAPUS, Rocco COLELLA, Anthony LABALME, Jérémie MAXIT, Bruno MICHOTEY, Jean-Claude PEPIN, Morgan RENNER, Stéphane RIALLAND, Guillaume SOL, Alexandre VITTOZ

Présents « Groupe de la Minorité » :

Madame Catherine FAURÉ

Monsieur François TERRIER

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Gilles GODDET à Monsieur François TERRIER
Madame Magali MARTINEZ à Madame Catherine FAURÉ
Monsieur Pedram VINCENT à Monsieur Thomas BIELOKOPYTOFF

Secrétaire de séance :

Laetitia PERROQUIN

Madame Séverine MUGNIER, Maire, rapporteur, fait l'exposé suivant :

En application de l'article 4 du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre, les conseils municipaux des départements concernés doivent se réunir le vendredi 5 juin afin de désigner leurs délégués et suppléants.

Conformément à l'arrêté préfectoral n° PREF-DCI-BCAR-2026-0217 du 18 mai 2026 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à élire, le conseil municipal doit désigner 15 délégués et 5 suppléants.

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin : Odette BOIMOND et Bruno MICHOTEY, ainsi que par les deux membres les plus jeunes : Anthony LABALME et Jessica GOLAZ. La présidence du bureau est assurée par Madame Séverine MUGNIER, Maire.

A l'ouverture du scrutin, une seule liste a été déposée : Liste La Balme de Sillingy
Elle est composée des candidats suivants :

1	F	MUGNIER	Séverine
2	H	RIALLAND	Stéphane
3	F	PERROQUIN	Laetitia
4	H	COLELLA	Rocco
5	F	DONDIN	Elodie
6	H	PEPIN	Jean-Claude
7	F	ESCOLANO	Floriane
8	H	MICHOTEY	Bruno
9	F	BOIVIN	Elisabeth
10	H	RENNER	Morgan
11	F	BOIMOND	Odette
12	H	BIELOKOPYTOFF	Thomas
13	F	MODOLA	Emilie
14	H	GODDET	Gilles
15	F	JOLLIVET	Malwina
16	H	CHAPUS	Laurent
17	F	DUPARC	Audrey
18	H	LABALME	Anthony
19	F	FAURÉ	Catherine
20	H	VITTOZ	Alexandre

Après avoir procédé aux opérations de vote à bulletins secret, le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

- Nombre de conseillers en exercice : 29
- Nombre de conseillers présents ou représentés : 29
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- Nombre de suffrage déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages déclarés blanc : 0
- Nombre de suffrage exprimés : 29

La liste La Balme de Sillingy a obtenu 29 voix et se voit attribuer 15 sièges de titulaires et 5 sièges de suppléants.

Les délégués titulaires sont :

1	F	MUGNIER	Séverine
2	H	RIALLAND	Stéphane
3	F	PERROQUIN	Laetitia
4	H	COLELLA	Rocco
5	F	DONDIN	Elodie
6	H	PEPIN	Jean-Claude
7	F	ESCOLANO	Floriane
8	H	MICHOTEY	Bruno
9	F	BOIVIN	Elisabeth
10	H	RENNER	Morgan
11	F	BOIMOND	Odette
12	H	BIELOKOPYTOFF	Thomas
13	F	MODOLA	Emilie
14	H	GODDET	Gilles
15	F	JOLLIVET	Malwina

Les délégués suppléants sont :

16	H	CHAPUS	Laurent
17	F	DUPARC	Audrey
18	H	LABALME	Anthony
19	F	FAURÉ	Catherine
20	H	VITTOZ	Alexandre

Le conseil municipal de La Balme de Sillingy,

VU le code électoral ;

VU le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

VU l'arrêté préfectoral n° PREF-DCI-BCAR-2026-0217 du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

VU les opérations de vote pour l'élection des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 :

Proclame que les conseillers municipaux suivants sont désignés délégués titulaires pour les élections sénatoriales :

- MUGNIER Séverine
- RIALLAND Stéphane
- PERROQUIN Laetitia
- COLELLA Rocco
- DONDIN Elodie
- PEPIN Jean-Claude
- ESCOLANO Floriane
- MICHOTEY Bruno
- BOIVIN Elisabeth
- RENNER Morgan
- BOIMOND Odette
- BIELOKOPYTOFF Thomas
- MODOLA Emilie
- GODDET Gilles
- JOLLIVET Malwina

Article 2 :

Proclame que les conseillers municipaux suivants sont désignés délégués suppléants pour les élections sénatoriales :

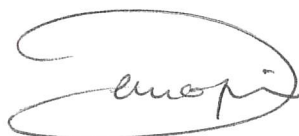
- CHAPUS Laurent
- DUPARC Audrey
- LABALME Anthony
- FAURÉ Catherine
- VITTOZ Alexandre

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

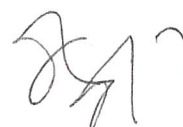
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

La secrétaire de séance
Laetitia PERROQUIN



Le Maire
Séverine MUGNIER



Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le

ID : 074-217400266-20260605-DEL_2026_058-DE



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
De sa réception en Préfecture le
De sa publication le

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le



ID : 074-217400266-20260605-DEL_2026_058-DE